

## **Le Groupe Autodistribution reprend les activités des Etablissements B. Machu**

Arcueil, le 26 février 2015 - Le Tribunal de commerce de Caen a approuvé l'offre de reprise par le Groupe Autodistribution des activités des Etablissements B. Machu, son distributeur affilié de pièces automobiles multimarques dans les départements de la Manche et du Calvados. Le Groupe Autodistribution salue cette décision effective à partir du 1er mars 2015 qui permettra à la fois de préserver l'emploi local direct et indirect et de pérenniser une entreprise historique ancrée au cœur de son territoire. Dans l'offre de reprise, le Groupe Autodistribution via sa filiale Autodistribution Normandie Maine (ADNM) dont le siège est à Alençon, s'est engagé à :

- Préserver 68 emplois sur les 77 emplois actuels ;
- Reprendre les actifs et les fonds de commerce ;
- Maintenir le nom commercial Machu ;
- Poursuivre les relations commerciales actuelles de l'entreprise.

Le Groupe Autodistribution prévoit de procéder à des investissements destinés à moderniser des sites, à renforcer très fortement les stocks pour améliorer la qualité de services aux clients et à financer des pertes provisoires. Grâce à ces efforts, le Groupe Autodistribution envisage un retour à l'équilibre financier des activités reprises dès 2018.

Stéphane Antiglo, président du Directoire du Groupe Autodistribution, déclare: « *La reprise de ces activités s'est imposée à partir du moment où les actionnaires historiques des Etablissements B. Machu n'étaient plus en mesure de faire face à leurs engagements. Participer à l'élaboration de solutions concernant un adhérent indépendant en difficulté et sans véritable alternative fait partie de la culture de notre Groupement. Nous avons déployé toute notre énergie, et mobilisé les moyens et les équipes du Groupe Autodistribution pour bâtir un projet entrepreneurial pérenne. Nous sommes heureux de pouvoir reprendre les activités des Etablissements B. Machu, préserver 68 emplois et nous inscrire dans un projet sur le long terme qui bénéficiera à toute la région.* »

Ainsi adossées au Groupe Autodistribution, les activités reprises bénéficieront du support d'un Groupe solide financièrement et en croissance continue depuis 2010.

### **A propos des Etablissements B. Machu**

Les établissements B. Machu, adhérent au Groupement Autodistribution, ont été fondés en 1944. Ils sont un acteur majeur de la distribution de pièces automobile multimarques dans la Manche et le Calvados. Ils ont été placés sous mandat ad hoc en septembre 2013 et placés en redressement le 29 janvier 2014. Les établissements B. Machu réalisent un chiffre d'affaires annuel d'environ 10 millions d'euros. L'actionnariat était historiquement détenu à 100% par la famille des fondateurs.

### **A propos du Groupe Autodistribution**

Autodistribution est le leader de la distribution indépendante de pièces détachées Automobile et Poids Lourds en France avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,2 milliard d'euros. Avec plus de 5500 collaborateurs en France et 1000 en Pologne, le Groupe met au service de ses clients son expérience et son savoir-faire de la pièce multimarque Automobile et Poids Lourds. Pour compléter son propre réseau de distribution, le Groupe anime le groupement de distributeurs indépendants Autodistribution qui regroupe 57 distributeurs de pièces détachées Automobiles et Poids Lourds. Il anime en outre le premier réseau français de garages et carrosseries indépendants (1800 entreprises) sous l'enseigne AD.